



Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

S'engagent en faveur de la
LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMERIQUE



Lancement septembre 2020

I.	FORTE EVOLUTION DES ENJEUX NUMERIQUES	2
	Le numérique devenu incontournable.....	2
	...pour les démarches administratives.....	2
	... pour la recherche d'emploi.....	3
	...et pour la vie scolaire	3
	La Charente-Maritime engagée en faveur de l'inclusion numérique... ..	3
II.	LE PROJET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMERIQUE.....	4
	1. L'action et ses acteurs	5
	a. Récupération d'ordinateurs.....	5
	b. Formatage des ordinateurs	5
	c. Distribution des ordinateurs	6
	2. Le calendrier de déploiement	7
	3. L'approche budgétaire	8
IV.	FACE – FONDATION NATIONALE.....	10
V.	CLUB FACE CHARENTE MARITIME	11
	ANNEXE - EVALUATION DU PROJET	13



I. FORTE EVOLUTION DES ENJEUX NUMERIQUES

Le numérique devenu incontournable...

Savoir utiliser les ressources numériques courantes (Internet, traitement de texte...) est devenu presque aussi indispensable que savoir lire, écrire et compter. Ne pas avoir accès à Internet ou ne pas savoir utiliser les outils numériques représente donc un réel handicap, notamment pour effectuer des démarches administratives ou encore accéder aux services publics, pouvant accroître la vulnérabilité sociale de populations potentiellement déjà fragiles. La lutte contre l'illectronisme devient ainsi un enjeu de politique publique comparable à la lutte contre l'illettrisme. En raison des évolutions incessantes des supports et des logiciels, elle nécessite de réduire, à tous les âges et tout au long de la vie, les inégalités matérielles et de fournir une formation continue.

...pour les démarches administratives...

En 2013, l'Etat a initié la simplification des démarches administratives par sa dématérialisation. En 2017, elle se structure par une vaste opération appelée « l'Action Publique 2022 » qui a pour objectif de dématérialiser 100% des services publics. Il s'agit d'améliorer les droits et les services publics rendus aux usagers. Les enjeux sont énormes et d'un point de vue social, le Défenseur des Droits est régulièrement saisi pour dénoncer des cas d'exclusion numérique. Cette opération malgré son ambition positive serait un échec démocratique si la simplification des démarches par le numérique fragilisait et excluait certaines populations.

Selon l'INSEE (2017), la part de familles qui possède au moins un ordinateur à domicile est de 71 % parmi les 20 % des ménages les plus modestes. Ce taux est de 92 % parmi les 20 % les plus aisés.

En 2018, 65 % de la population âgée de 15 ans ou plus a effectué une démarche administrative en ligne, soit plus des trois quarts des 83 % d'utilisateurs d'Internet au cours de la période.

En 2019, 15 % des personnes de 15 ans ou plus n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année, tandis que 38 % des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base¹ et 2 % sont dépourvus de toute compétence. Ainsi, l'illectronisme numérique, ou illectronisme, concerne 17 % de la population. Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet.

Une des raisons de ce manque de compétences repose sur le non-équipement numérique des familles. Les raisons de l'absence d'équipement à domicile sont variables : le manque de compétence (41 %), le coût du matériel (32 %) ou de l'abonnement (27 %) sont les plus citées, loin devant l'absence d'offre haut-débit (5 %).

¹ Quatre domaines de compétences numériques :

1. la recherche d'information (sur des produits et services marchands ou administratifs, etc.) ;
2. la communication (envoyer ou recevoir des courriels, etc.) ;
3. la résolution de problèmes (accéder à son compte bancaire par Internet, copier des fichiers, etc.) ;
4. l'usage de logiciels (traitement de texte, etc.).



Un des enjeux majeurs est donc de s'assurer de l'équipement et de la formation des usagers.

N ° 1780 Octobre 2019 - Insee

Figure 1 – Équipement, usage d'Internet et capacité numérique

en %

	Pas d'équipement Internet	Non-usage d'Internet dans l'année	Au moins une incapacité*	Illectronisme
Ensemble	12,0	15,2	47,3	16,5

... pour la recherche d'emploi...

Désormais dans plus la plupart des cas, les recherches d'emploi se passent sur internet. En France, en 2015, 52 % des recrutements mobilisent Internet pour diffuser des offres d'emploi ou consulter des bases de curriculum vitae (CV) ou de profils. Pour 49 % des recrutements, les établissements diffusent leurs offres d'emploi via Internet et pour seulement 15 % des recrutements, ils consultent des bases de profils en ligne. Pour 12 % des recrutements, ces deux modes de recherche de candidats sont utilisés simultanément. **Dans tous les cas, les personnes qui veulent trouver un nouvel emploi doivent être équipées de matériel informatique.**

...et pour la vie scolaire

Selon les recommandations du ministère de l'éducation, en cette période de crise sanitaire, il convient pour les établissements scolaires de rester en alerte. En effet, le risque de limitation des déplacements ou de confinement n'est toujours pas à écarter. Le contenu pédagogique doit envisager de nouvelles modalités de formation et notamment tout ou partie des formations à distance dès la rentrée de septembre 2020. **Les familles ayant des enfants scolarisés et les étudiants doivent impérativement s'équiper de matériel informatique** en vue de poursuivre leur formation indispensable à leur inclusion sociale et professionnelle.

La Charente-Maritime engagée en faveur de l'inclusion numérique...

La signature de la Charte « Territoire France connectée » avec Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du Numérique, lundi 18 mars 2019, fait de la Charente-Maritime un département pilote. Le département s'engage à mettre en œuvre les recommandations contenues dans la Charte pour une société inclusive.

Le territoire bénéficie de nombreuses initiatives en faveur de l'inclusion numérique sur impulsion du département.

Fort de tous ces constats, le Club d'entreprises FACE Charente-Maritime lance l'opération « mon ordi est une chance » dès septembre 2020.



II. LE PROJET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMERIQUE

Naissance du projet...

Le confinement a mis en évidence les difficultés rencontrées par certaines familles pour s'équiper et se servir de matériel informatique.

Le club a décidé d'engager une action de lutte contre l'exclusion numérique. En partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux de la Charente-Maritime et la Fondation La Rochelle Université, FACE Charente-Maritime lance une initiative locale pour venir en aide à ces familles et étudiants victimes d'exclusion numérique en leur offrant des ordinateurs/tablettes donnés par les entreprises qui renouvellent leur parc informatique.

Il s'agit de :

1. **Récupérer les ordinateurs/tablettes**, obsolètes pour les entreprises, en état de fonctionnement pour les activités courantes (recherches internet, traitement de texte...). Chaque ordinateur récolté doit être équipé de Windows 7 au minimum, les versions précédentes de Windows n'étant plus utilisables aujourd'hui.
2. **Formater les disques durs** pour effacer toutes les informations relatives aux entreprises (l'association s'y engage et fournira une attestation dans ce sens), changer les pièces défectueuses ou manquantes (écran, souris, clavier) et installer les pilotes pour qu'ils soient en état de marche.
3. **Distribuer ces ordinateurs/tablettes**, dans les meilleures conditions, aux familles et étudiants en situation d'exclusion numérique et aux centres sociaux pour renforcer leur « pôle numérique » à usage collectif.

Pour dimensionner cette action et définir clairement ses paramètres FACE Charente-Maritime s'est notamment appuyé sur les études réalisées par l'INSEE portant sur le numérique et en complément sur le diagnostic numérique de territoire² réalisé en 2018 par Net SOLIDAIRE, le référent local en la matière.

Net SOLIDAIRE est un réseau de solidarité numérique qui accompagne les personnes en situation d'exclusion ou de précarité numérique. Ce réseau est composé de travailleurs sociaux et de jeunes habitants formés au numérique pour donner à tous un accès gratuit aux droits et à une autonomie digitale. Net SOLIDAIRE rayonne actuellement sur l'agglomération rochelaise et a en projet d'offrir ses services à une échelle départementale.

Considérant la fracture numérique, FACE Charente-Maritime, en cohérence avec sa raison d'être et ses missions, développe une action permettant de répondre à cette problématique.

Si la fracture numérique n'est pas apparue pendant le confinement, elle a été exacerbée à cette occasion, isolant de toute vie sociale mais aussi scolaire les personnes plus éloignées de ces nouvelles pratiques.

² La note de synthèse du Diagnostic numérique de territoire est disponible sur simple demande auprès de Net Solidaire.



Si la relation parents/ enfants comme source de réussite scolaire, sociale et éducative n'a pas été découverte pendant le confinement, elle a été mise en valeur lorsque les parents ont eu à faire l'école à la maison.

De plus, les étudiants non équipés et pour lesquels les cours ont été dispensés de manière dématérialisée, ont rencontré de nombreuses difficultés qui ont mis en péril leur avenir universitaire et professionnel.

Quand ces problématiques sont réunies, les risques de décrochage scolaire et d'exclusion sont multipliés. FACE Charente-Maritime est à l'origine d'une action innovante et partenariale, à l'échelle départementale pour lutter contre ces inégalités des chances et des possibles.

1. L'action et ses acteurs

En lien avec son objectif ci-dessus, l'action est envisagée ainsi :

a. Récupération d'ordinateurs

Les entreprises doivent régulièrement changer leur parc informatique, lorsque leurs ordinateurs/tablettes deviennent obsolètes pour leur activité. Cependant, ils sont encore en état de fonctionnement pour les tâches simples : recherches internet, traitement de texte... Tout ce matériel peut donc potentiellement servir à des personnes en situation d'exclusion numérique.

Le club lance une large campagne de communication à destination des entreprises du département par différents canaux :

« Inciter les entreprises à faire don de leurs ordinateurs/tablettes obsolètes »

- Les réseaux sociaux : présentation du projet, incitation aux dons et possibilité de suivre l'impact de l'opération sur Facebook, LinkedIn et Instagram.
- Les médias : action auprès de la presse, radio et web.
- Une campagne de mailing : diffusion à toutes les entreprises du département.
- Les clubs entreprises et syndicats patronaux : relais incontournables sur le territoire.

Grâce à son réseau, le club est déjà en contact avec des entreprises qui sont intéressées par l'opération et qui souhaitent lui faire don de ses ordinateurs/tablettes : Les Jules, La CAF, Boulanger Angoulins.

Lors de la récupération des ordinateurs/tablettes, le Club FACE Charente-Maritime délivrera une attestation aux entreprises donatrices, dans laquelle il s'engage à effacer toutes les données présentes dans les ordinateurs/tablettes. Ce matériel doit ensuite être stocké pour la prochaine étape de l'action. Un local de stockage est à prévoir (location ou mise à disposition).

b. Formatage des ordinateurs

Les ordinateurs/tablettes donnés sont de manière générale utilisables en l'état car formatés par les équipes informatiques de l'entreprise. Pour ceux, non prêts à l'utilisation, il faut donc



les formater, réinstaller le système d'exploitation et changer quelques pièces pour qu'ils soient opérationnels. Le club va confier cette tâche à différents prestataires comme Net SOLIDAIRE ou les Ateliers du bocage.

Deux situations, selon le matériel donné :

- Ordinateur portable/tablette : il faut le reformater, installer les nouveaux pilotes et si besoin changer la batterie.
- Ordinateur fixe : parfois les entreprises ne donnent que des unités centrales. Il faut donc acheter ou se procurer un écran, une souris et un clavier en plus d'un formatage et d'une réinstallation. Cette situation est plus coûteuse.

D'après nos estimations et celles des prestataires informatiques, l'acheminement, le stockage et la remise en marche d'un ordinateur/tablette coûtera, en moyenne, 130 euros. Ce coût pourrait interroger l'intérêt de l'opération de récupérer des ordinateurs/tablettes en faveur de l'achat de matériel neuf. Cette opération répond aussi à des problématiques environnementales et le Club FACE Charente-Maritime souhaite sensibiliser sur la responsabilité numérique de chacun et notamment le recyclage des déchets informatiques.

c. Distribution des ordinateurs

Une fois les ordinateurs/tablettes en état de marche, ils seront :

- Soit distribués aux bénéficiaires dits prioritaires selon des critères définis en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire et la Fondation La Rochelle Université
- Soit remis aux acteurs sociaux pour augmenter leur capacité de formation des habitants en informatique et numérique par ses postes informatiques à usage collectif

Pour faire suite à cette remise, un accompagnement de chaque bénéficiaire sera organisé pour garantir la réussite de l'action : sortir de l'exclusion numérique.

Il convient donc d'identifier les familles en précarité numérique pour assurer une distribution judicieuse du matériel. Pour cela, FACE Charente-Maritime envisage de s'appuyer sur les compétences des Centres Sociaux du département qui souhaiteront s'engager dans l'opération. Une convention de partenariat sera envisagée pour faciliter les échanges tout au long du projet.

FACE Charente-Maritime travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec le Centre Social et Culturel Christiane FAURE (CSCCF) adhérent du club depuis 2019. En plus de sa bonne connaissance de la situation sociale des familles, le CSCCF est un précurseur dans la lutte contre l'exclusion numérique. En effet, il propose déjà un accompagnement numérique en mettant à disposition des ordinateurs/tablettes dans ses locaux :

- Formation informatique : cette formation s'adresse aux personnes ne sachant pas se servir d'un ordinateur.
- Formation numérique : elle s'adresse aux personnes déjà utilisatrices mais qui ne savent pas effectuer leurs démarches en ligne.

Le Centre organise cet accompagnement en partenariat avec Net SOLIDAIRE, le réseau met à disposition des prestataires dans les locaux du CSCCF qui sont rémunérés grâce aux chèques Aptic³. Il s'agit d'un produit équivalent au chèque restaurant qui permet de payer

³ Pass en faveur de l'inclusion et la transition numérique des citoyens, des organisations et du territoire



les services de médiation numérique. Ils sont distribués aux citoyens par les collectivités locales.

Le partenariat avec les centres sociaux a un double objectif pour FACE Charente-Maritime :

- Distribuer le matériel au plus près des besoins des familles non équipées
- Mettre à disposition des ordinateurs/tablettes à usage collectif pour des formations ou consultation sur place

A chaque don d'ordinateur, les bénéficiaires signeront une attestation, auprès de FACE Charente-Maritime, par laquelle ils s'obligent de ne pas revendre le matériel informatique offert. Grâce à cette attestation, le bénéficiaire s'engage à respecter le principe de cette action : lutter contre l'exclusion numérique.

FACE Charente-Maritime choisit de confier la distribution des ordinateurs/tablettes reconditionnés aux acteurs sociaux et la Fondation La Rochelle Université au plus près des besoins. En complément du réseau des centres du département, le club prévoit de solliciter les CCAS⁴ et les associations à caractère social implantées dans les zones dépourvues de centres sociaux. Ces partenariats seront semblables à ceux établis avec les centres sociaux.

2. Le calendrier de déploiement

Le club lance cette opération dès juin 2020 par la rencontre de plusieurs partenaires. Pour commencer, le club se fixe l'objectif ambitieux et nécessaire de récolter, recycler et distribuer 500 ordinateurs/tablettes avant la fin de l'année 2020.

Le club souhaite que cette action perdure aussi longtemps qu'elle sera nécessaire.

FACE Charente-Maritime planifie concrètement l'action en 3 étapes :

1. Organiser la collecte des ordinateurs/tablettes et leur remise en état

- Communiquer à l'échelle départementale pour recenser les entreprises pouvant faire don d'ordinateurs/tablettes et définir les modalités des dons (quantité, matériel, conventions...)
- S'associer à des organisations et réseaux existants permettant la remise à neuf des ordinateurs/tablettes donnés (Net Solidaire, ateliers du bocage...)
- Créer un groupe de pilotage pour assurer le suivi des ordinateurs/tablettes donnés, de leur stockage et de leur remise à neuf

2. Identifier les familles du département sans accès à des outils informatiques et numériques et/ou sans maîtrise de leur utilisation

- Définir des paramètres communs permettant d'identifier les familles prioritaires (besoins sociaux / scolaires).
- Identifier les familles et les associer à l'action (démarche volontaire) à l'échelle départementale

⁴ Centre Communal d'Action Sociale



- Créer et animer un réseau d'acteurs réunissant les organisations locales en lien avec les familles (centres sociaux, CCAS, CIAS...) à l'échelle départementale

3. Structurer et faire vivre le don d'ordinateur/tablette à chaque famille

- Instaurer un temps convivial, officiel et symbolique de remise du matériel à chaque famille, si possible, par les acteurs sociaux du territoire
- Identifier un réseau d'acteurs en capacité et chargés d'accompagner les familles dans l'utilisation du nouveau matériel
- Réaliser un bilan du niveau de la maîtrise des outils informatiques et numériques et mesurer l'impact pour les familles bénéficiaires, notamment au travers de la relation parents/enfants et la scolarité (sur la base du volontariat)

Pour chaque étape de cette action, FACE Charente-Maritime a sélectionné des partenaires engagés, experts dans leur domaine et implantés sur le territoire.

Etapes	Délais envisagés
Présenter le projet aux partenaires envisagés : <ul style="list-style-type: none"> • Préfecture • CAF • AG2R • Centres sociaux • Net solidaire • CCAS • Chargés de QPV⁵ • Le Département • La Région 	Juin / juillet 2020
Formaliser les partenariats	Septembre 2020
Lancer la campagne de communication auprès des entreprises	Septembre 2020
Réceptionner les 1ers ordinateurs/tablettes et tablettes	Octobre 2020
Organiser les 1 ^{ers} dons aux acteurs sociaux – événement avec les partenaires	Décembre 2020
1 ^{er} retour d'expérience avec le comité de pilotage	Janvier 2021
Suite de l'opération	2021...

3. L'approche budgétaire

Pour la réussite du lancement du projet des dépenses sont nécessaires, nous les avons évaluées pour le dernier trimestre 2020 correspondant à un objectif de 500 ordinateurs/tablettes distribués, comprenant :

1. L'ingénierie, la communication et la coordination de l'opération
2. Le recyclage des ordinateurs/tablettes, le transport et stockage

Le poste de dépenses le plus important de l'action est celui du recyclage des ordinateurs/tablettes. Le club doit payer une prestation de remise en marche pour chaque ordinateur/tablette et supporter des charges de transport et de stockage.

⁵ Quartier Politique de la Ville



FACE Charente-Maritime prépare une campagne de communication pour informer les entreprises et les collectivités territoriales que le club s'engage dans la lutte contre l'exclusion numérique et qu'il a besoin de leur aide. Une campagne de mailing est déjà prête, le site internet du club est en cours de création et le club compte également se servir de la presse pour communiquer.

Pour répondre à ce besoin financier, FACE Charente-Maritime souhaite faire appel à des partenaires publics et privés, à hauteur respective de 33 % et 67 % dans un souci d'équilibre.

- **Secteur privé** : une aide est versée à hauteur 33 % du budget prévisionnel. Le club étant déjà en partenariat avec AG2R sur d'autres actions, le projet lui a été proposé en priorité. AG2R La Mondial est donc le parrain officiel de l'opération.
- **Secteur public** : peut également apporter son soutien
 - La Préfecture, le département & l'agglomération : dans le cadre de leurs missions de lutte contre la précarité, les services publics de l'Etat et des collectivités territoriales sont tout-à-fait légitime pour participer à cette opération.



IV. FACE – FONDATION NATIONALE

FACE est une fondation française qui lutte contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté en partenariat avec les entreprises.

La Fondation Agir Contre l'Exclusion a été créée en 1993 à l'initiative de 13 grandes entreprises.



FACE est un réseau de plus de 6000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité qui a pour mission d'initier, de développer et d'expérimenter des actions concrètes afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion. FACE nationale, c'est aussi :



La fondation agit dans 5 domaines d'activités :



- L'emploi : proposition de solutions aux demandeurs d'emplois par le biais du réseau d'entreprise de la fondation.
- Les entreprises : accompagnement des entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur démarche RSE.
- L'éducation : accompagnement des élèves pour leur intégration dans le monde du travail, en partenariat avec les entreprises du réseau.
- Les territoires : soutien des entreprises dans leur engagement envers les acteurs locaux.
- La vie quotidienne : accompagnement des citoyens dans leurs démarches administratives, en partenariat avec l'État et les collectivités.

Plus de 50 clubs d'entreprises s'organisent en structures associatives locales, hébergées par FACE nationale, pour participer à la réalisation de l'objet social de la fondation.



V. CLUB FACE CHARENTE MARITIME

FACE Charente-Maritime est une structure associative locale, créée en juillet 2018, qui est abritée par la fondation nationale FACE reconnue d'utilité publique. C'est une structure récente et en plein développement. Le club compte aujourd'hui une trentaine d'entreprises engagées :



Tout comme FACE nationale, FACE Charente-Maritime agit dans 5 domaines d'activité : l'emploi / l'éducation & la culture / les acteurs du territoire / la vie quotidienne / la sensibilisation des entreprises. Le club a déjà mis en œuvre ses premières actions :

- 2018 : sensibilisation d'entreprises au handicap dans le monde du travail et information de la législation en cours (1 journée)
- 2019 : déploiement d'une Job Academy – parrainée par AG2R La Mondiale - pour 17 bénéficiaires du PLIE (Plan Local de l'Insertion et de l'Emploi) (6 mois)
- Décembre 2019 : organisation d'un petit déjeuner pour présenter les actions du Club et fédérer les chefs d'entreprises du territoire.

FACE Charente-Maritime a élu les membres de son Bureau ainsi composé : un président, un trésorier et un secrétaire. Pour enrichir sa gouvernance associative et orchestrer ses actions, le Bureau a choisi de s'agrandir en attribuant à chaque domaine un référent par commission. Aujourd'hui le Bureau du club se compose des personnes suivantes :

- Le Président : Christian DARRE, créateur et gérant de la Fée des mots.
- Le Secrétaire : Yannick HENRY, gérant les Jules.
- La Trésorière : Marjolaine BENARD, chargée de développement de la formation continue à l'université de La Rochelle.



- Le Vice-Président de la commission Entreprise : Loïc DARIOL, directeur du magasin Boulanger d'Angoulins.
- Le Vice-Président de la commission Emploi : Hugo FAIVRE, directeur des ressources et des relations humaines chez Léa Nature.
- Le Vice-Président de la commission Éducation/Culture : Benoît CORDONNIER, gérant d'I.R.I.S, entreprise adaptée.
- La Vice-Présidente de la commission Vie Quotidienne : Barbara SUEUR, consultante en développement des ressources humaines.
- La Vice-Présidente de la commission Territoire : Marjolaine BENARD, chargée de développement de la formation continue à l'université de La Rochelle.

Le club fait appel 1 journée par semaine à un prestataire : Élise MANGALO, consultante dans le domaine des ressources humaines et intervenante à l'IAE et le CESI de La Rochelle. Sa mission est d'assurer le développement du club en Charente-Maritime, de veiller à sa bonne gestion et piloter / coordonner les actions du club pour lutter contre l'exclusion.



ANNEXE - EVALUATION DU PROJET

Un comité d'évaluation sera constitué pour évaluer l'impact du projet et assurer sa pertinence et sa pérennité.

OBJECTIFS DU PROJET	CRITERES D'EVALUATION DU PROJET	INDICATEURS D'EVALUATION
Définir des paramètres communs permettant d'identifier les familles prioritaires (besoins sociaux / scolaires)	Des paramètres précis existent et sont partagés	Les paramètres sont connus de tous et respectés de façon cohérente sur tout le territoire
Identifier les familles et les associer à l'action (démarche volontaire) à l'échelle départementale	Des familles volontaires sont identifiées	500 familles en 2020
Animer un réseau d'acteurs réunissant les organisations locales en lien le projet (centres sociaux, CCAS, partenaires...) à l'échelle départementale	Un réseau d'acteurs est identifié Les acteurs se réunissent et co-construisent	Les acteurs représentent chaque canton du département Les acteurs se réunissent au moins 2 fois par an
Communiquer à l'échelle départementale pour recenser les entreprises pouvant faire don d'ordinateurs/tablettes et définir les modalités des dons (quantité, matériel, conventions...)	Des actions de communication sont mises en place Les modalités des dons sont définies Une liste d'entreprises pouvant faire des dons existe	La communication concerne tout le département Les modalités sont respectées de tous Au moins 20 entreprises sont identifiées
S'associer à des organisations et réseaux existants permettant la remise à neuf des ordinateurs/tablettes donnés (Net Solidaire, ateliers du bocage...)	Des organisations et réseaux sont associés	Au moins 2 organisations remettent les ordinateurs/tablettes à neuf
Créer un groupe de pilotage pour assurer le suivi des ordinateurs/tablettes donnés, de leur stockage et de leur remise à neuf	Un groupe de pilotage existe Les ordinateurs/tablettes sont remis à neuf	Le comité de pilotage se réunit chaque mois 500 ordinateurs/tablettes sont remis à neuf
Instaurer un temps convivial, officiel et symbolique de remise du matériel à chaque famille, si possible, par les acteurs sociaux du territoire	Un temps convivial et symbolique est élaboré Les familles participent au temps de remise	Le temps convivial est connu de tous Au moins 50% des familles ont participé au temps de remise
Identifier un réseau d'acteurs en capacité et chargé d'accompagner les familles dans l'utilisation du nouveau matériel	Un réseau d'acteurs est identifié Les acteurs concernés accompagnent les familles	Au moins 1 acteur par canton pour accompagner les familles Au moins 80% des familles ayant eu du matériel sont accompagnés
Réaliser un bilan du niveau de la maîtrise des outils informatiques et numériques et mesurer l'impact pour les familles bénéficiaires, notamment au travers de la relation parents/enfants et la scolarité (sur la base du volontariat)	Un bilan est proposé à chaque famille un an après	Au moins 50% des familles participent au bilan